

PIÉGEAGE. LA LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUÉ S'ORGANISE

Le rat musqué et le ragondin, espèces exotiques envahissantes, sont fortement présents sur le territoire des Hauts-de-France. C'est pourquoi ces vertébrés nuisibles aquatiques font l'objet d'une lutte portée entre autres par la Fredon.

DYLAN PIQUE
journaliste@terresetterritoires.com

Ils font désormais partie du paysage des canaux, fossés et rivières régionaux. Pourtant, ni le rat musqué ni le ragondin ne sont originaires de nos contrées. Petit point d'histoire. Originaire d'Amérique du Nord, c'est au début du XX^e siècle qu'il est introduit au sein de l'Hexagone. À l'époque, la population importée se trouve exclusivement dans des élevages. Le but : exploiter le rongeur aquatique pour sa fourrure. Aujourd'hui, ces animaux sont classés parmi les espèces exotiques envahissantes... et au cœur d'une lutte collective dans les Hauts-de-France.

PIÉGER AVANT LA PÉRIODE DE REPRODUCTION

À l'approche du printemps, la lutte s'organise sur le terrain. En février et mars 2026, plusieurs territoires de la région vont accentuer leurs opérations de lutte contre le rat musqué et le ragondin. En 2026, plusieurs groupements, dont les groupements défense contre organismes nuisibles (GDON) du Boulonnais, du Pays de Saint-Omer, du Calais et de la région d'Audruicq, organisent cette opération « coup de poing » sur leur territoire :

- GDON du Boulonnais : du 14 février au 15 mars 2026,
- GDON du pays Saint-Omer : 15 février au 15 mars 2026,
- GDON de la région d'Audruicq : du 18 février au 31 mars 2026,
- GDON du Calais : du 14 février au 15 mars 2026.

LA POPULATION DE RAGONDINS EN HAUSSE

« Les prises de rats musqués sont en baisse depuis neuf ans dans les Hauts-de-France. Le ragondin est lui en expansion dans notre région », rapporte la Fredon (organisme à vocation sanitaire dans le domaine du végétal).

L'organisation à but non lucratif a recensé sur la période 2022-2024 : - 23 % de captures de rats musqués en Picardie. Côté ragondins, la courbe est ascendante avec + 9 % dans les Hauts-de-France, dont + 69 % dans le Nord. D'où l'importance d'une lutte collective. Lutte qui est pilotée depuis de nombreuses années par la Fredon Hauts-de-France. L'action bénéficie du soutien successif de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Hauts-de-France, du conseil régional et plus récemment de la Direction régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Sur le terrain, intercommunalité, syndicats mixtes, sections de waterings et associations locales assurent la mise en œuvre opérationnelle. Les données de captures sont centralisées afin d'assurer la traçabilité et d'évaluer l'efficacité des actions. « Une prime harmonisée à 2,50 euros permet d'encourager les piégeurs volontaires », précise la Fredon.

UN IMPACT LOIN D'ÊTRE ANODIN

L'impact de ces animaux est loin d'être anecdotique. Les deux espèces creusent des galeries pouvant atteindre près de neuf mètres de long. Résultat : effondrement de berges, fragilisation d'ouvrages hydrauliques et pertes de terres pour les propriétaires.

La Fredon a recensé sur la période 2022-2024 : - 23 % de captures de rats musqués en Picardie.

Le ragondin peut consommer jusqu'à deux kilos de végétaux par jour. Au-delà des dommages agricoles et structurels, l'enjeu est aussi sanitaire. « Rats musqués et ragondins peuvent être porteurs de maladies telles que la leptospirose ou l'échinococ-



Le rat musqué est originaire d'Amérique du Nord. © D.R.

ose alvéolaire », rappelle la Fredon. La leptospirose se transmet par contact avec de l'eau contaminée par les urines d'animaux infectés. Chez l'être humain, l'infection débute souvent par des symptômes grippaux, mais peut évoluer vers des atteintes plus graves du foie, des poumons ou des méninges. Baignade, loisirs nautiques, travaux agricoles : plusieurs activités nautiques sont potentiellement exposées.

ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

« Une espèce exotique envahissante est introduite par l'homme, volontairement ou non, hors de son aire naturelle de répartition », insiste l'organisation à but non lucratif. Si elle survit, se reproduit et colonise le territoire au détriment des espèces locales, elle peut durablement déséquilibrer les écosystèmes. En Hauts-de-France, la bataille contre les rongeurs aquatiques envahissants est donc simultanément environnementale, agricole et sanitaire. ●



DENIS BOLLENGIER, PRÉSIDENT DE LA FREDON HAUTS-DE-FRANCE

TROIS QUESTIONS A

Les efforts de piégeage portent-ils leurs fruits ? Oui, les efforts portent leurs fruits. On a tendance à voir une diminution globale du nombre de rats musqués piégés depuis neuf ans. C'est quelque chose de nécessaire. Le ragondin et le rat musqué sont deux espèces exotiques envahissantes, que l'homme doit venir réguler pour les dégâts qu'elles causent. Oui, il y a un effort de piégeage même si on ne pourra pas toujours tous les avoir. Il faut surtout les réguler, pour ne pas être envahi.

Rencontrez-vous des difficultés à recruter des piégeurs ? C'est un problème que l'on rencontre. Le nombre de piégeurs est en baisse, leur âge moyen

« LE TOUT EST DE RÉGULER »

est élevé. On peine à trouver des habitants du monde rural qui ont envie de s'investir pour préserver l'environnement, protéger la biodiversité. Parce que oui, piéger cet animal, c'est protéger l'environnement. Je ne vais pas le cacher, je vois peu de jeunes aux réunions. Alors lorsqu'il y en a, on les chouchoute.

Quel est l'impact du changement climatique sur ces mammifères rongeurs ? On constate un effet négatif sur le nombre. Notamment avec les inondations. Ces dernières contribuent à leur diminution puisque l'animal est délogé et globalement le fait de les déloger, ça les stresse. Pour se reproduire, il leur faut des berges, de l'eau ; sans eau il n'y a pas de rat musqué. ●